

# Triple zéro au gouvernement de la dégressivité sociale

## C'EST UNE MESURE QUI LÉGALISE LA PAUVRETÉ

Le montant des allocations de chômage est historiquement bas en Belgique. C'est en opposant bas salaires et montants des allocations de chômage qu'on a fini par nous faire avaler cette mesure qui va précipiter des dizaines de milliers d'individus, de parents et d'enfants dans la précarité. Le nombre d'isolés et de chefs de ménage touchés par la réduction effective de l'allocation pourrait osciller autour de 200 000 demandeurs d'emploi. Pour prendre réellement la mesure de l'impact, il faut prendre en compte les conjoints sans revenus et les enfants qui vivent avec les chefs de ménage. Il faut aussi prendre en compte l'impact sur la scolarité, l'éducation, l'enlisement dans le surendettement et la spirale infernale qui en découle. Le déficit public provoqué par le monde financier devient le déficit des demandeurs d'emploi et de leur famille.

Dans quelques années, le gouvernement organisera de grandes assises sur le fléau de la pauvreté. Le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté, c'est de l'éviter par les mécanismes d'une sécurité sociale forte entre deux périodes de travail. Nous risquons de voir à travers ce genre de mesures des familles qui vont s'enliser dans la pauvreté pour plusieurs générations.

## LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL A DÉCIDÉ DE METTRE EN PLACE UNE DÉGRESSIVITÉ DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE DANS LE TEMPS. CETTE MESURE VA CAUSER, SELON LES TRAVAILLEURS SANS EMPLOI DE LA CSC, UN TSUNAMI SOCIAL!

**Pedro Rodriguez**  
Responsable national des Travailleurs sans emploi de la CSC

On peut rapidement basculer dans la pauvreté: pour en sortir c'est une autre paire de manches. Ce sont des maisons, des rues, des quartiers, des communes, des sous-régions qui risquent de sombrer dans la spirale infernale du paupérisme et la dualisation. Le gouvernement papillon a choisi ce chemin préconisé par le populisme de certains et le libéralisme des autres.

### LE DÉFI POUR BRUNO, VIVRE DEUX JOURS SUR TROIS

À 24 ans, Bruno a travaillé pendant deux ans à temps plein pour un salaire de 2 200 € brut et tombe au chômage. Il vit seul. Le gouvernement papillon a décrété que dorénavant une personne dans la situation de Bruno aura de quoi survivre deux jours sur trois. Bruno devra se priver du "luxe" de passer à la pharmacie avec une ordonnance pour prendre les médicaments dont il a besoin pour se soigner.

Nous proposons que l'équipe du gouvernement papillon tente de

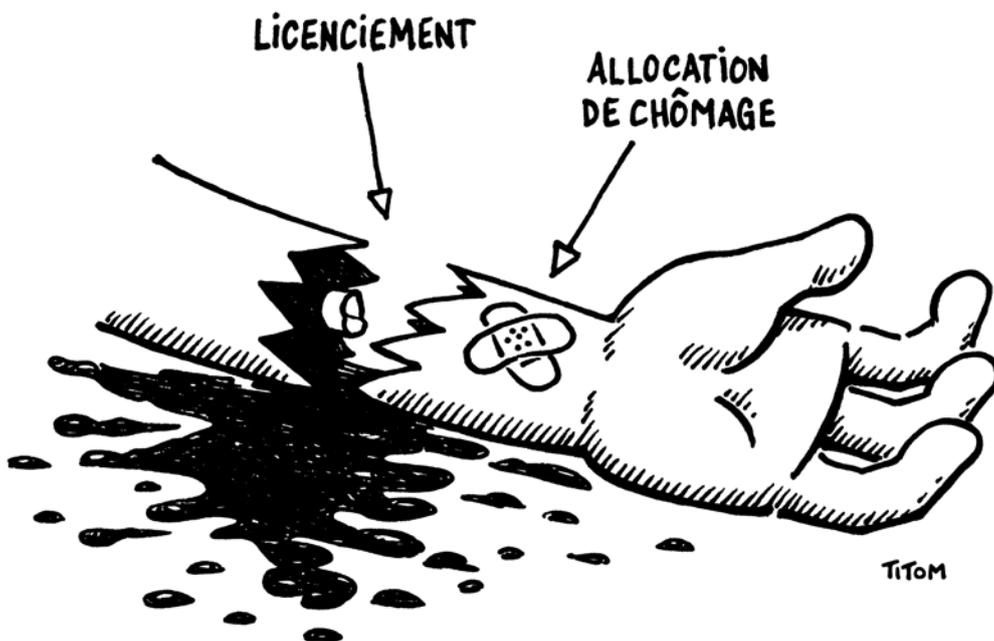
vivre un mois complet à la place de Bruno, avec le montant forfaitaire de son allocation de chômage. Nous proposons également aux membres du gouvernement de partager un mois de recherche d'emploi avec Bruno. Ce serait une façon de reconnecter les gouvernants avec la réalité de ceux qu'ils sont prétendument en train de "gouverner".

Voici la situation de Bruno, isolé... À 24 ans, Bruno a travaillé pendant deux ans à temps plein pour un

salaire de 2 200 € brut et tombe au chômage. Il vit seul.

Voici ce qui s'annonce pour Bruno. Loyer: 440 euros. Chauffage, éclairage, eau: 100 euros. Alimentation, boissons: 280 euros. Santé: 80 euros. Habillement, chaussures: 80 euros. Transport: 140 euros. Communications: 50 euros. Services financiers assurances: 100 euros. Divers: 90 euros. Ce qui fait un total 1 (budget "vital") de 1 360 euros.

| Avant  | Après   |
|--|---|
| <b>6 premiers mois: 1 314,82 €.</b>  | <b>6 premiers mois: 1 314,82 €.</b>                       |
| <b>7<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup>: 1 299,74 €.</b>  | <b>7<sup>e</sup> au 12<sup>e</sup>: 1 299,74 €.</b>       |
| <b>À partir du 13<sup>e</sup> mois: 1 089,14 €.</b>  | <b>13<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> mois: 1 089,14 €.</b> |
|  | <b>À partir du 18<sup>e</sup> mois: 898,30 €</b>          |
| <b>Emploi convenable à 25 km de son domicile.</b>  | <b>Emploi convenable à 60 km de son domicile.</b>         |
| <b>Les 18 premiers mois de son chômage, Bruno ne perdrait rien. Ensuite il perd 191 € par mois, soit une perte de 17,5 %</b>   |   |
| <b>Le durcissement de la définition d'un emploi "convenable" l'obligera peut-être à accepter un job précaire, éloigné et mal payé qui ne lui rapportera rien ...</b> |   |



Le seuil de pauvreté est actuellement fixé pour Bruno à 973 euros au lieu des 893,30 euros fixés par le gouvernement papillon. L'allocation de 893,30 euros permet à Bruno de couvrir 65 % des dépenses du "budget vital" décrit ci-dessus. Il devra donc choisir entre ne pas se chauffer, ne pas prendre les médicaments pour soigner sa grippe, ne pas acheter de viande ou... se surendetter.

Avant le gouvernement papillon, Bruno aurait préservé une allocation de 1 089 euros.

Son quotidien sera un combat contre le risque de surendettement, la difficulté à payer le loyer en plus des factures d'énergie, les frais de transport...

Comme l'illustre un récent rapport sur la pauvreté, Bruno fera partie de la population belge qui doit choisir entre la facture de chauffage et la nécessité d'aller chez le pharmacien pour se soigner. Le moindre imprévu peut provoquer la dégringolade vers la rue comme seul espace de vie.

En faisant une croix sur les postes suivants. Meubles, appareils ménagers: 100 euros. Culture et loisirs: 120 euros. Resto (Horeca):

90 euros. Voyage: 60 euros. Soit un total de 370 euros.

#### IL S'AGIT D'UNE MESURE IDIOTE DU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

Au lieu d'activer les revenus qui ont une forte propension marginale à épargner (spéculer), on supprime des tranches de revenus qui ont une forte propension marginale à consommer. Quand on supprime

dégressivité de la consommation et, par conséquent, de l'activité économique. C'est notamment pour cette raison que nous parlons plus haut de quartiers, de communes... qui vont subir l'impact de la mesure de dégressivité.

#### IL S'AGIT D'UNE MESURE HYPOCRITE

Le gouvernement papillon a présenté cette mesure comme étant

**“À CAUSE DU GOUVERNEMENT, UN CHÔMEUR DEVRA CHOISIR ENTRE NE PAS SE CHAUFFER, NE PAS PRENDRE LES MÉDICAMENTS POUR SOIGNER SA GRIPPE, NE PAS ACHETER DE VIANDE OU... SE SURENDETTER.”**

des tranches de revenus qui oscillent autour des mille euros, on demande aux personnes concernées de ne plus payer leur loyer ou de ne pas se rendre chez le médecin ou le pharmacien ou de ne pas chauffer toutes les pièces de l'habitation, ou de renoncer à certains aliments (alterner les rayons boucherie, fruits, légumes...). Au-delà de la situation de précarité évoquée ci-dessus, la dégressivité va provoquer une

un moyen de favoriser la remise à l'emploi. Cela sous-entend que les demandeurs d'emploi ne se bougent pas assez aujourd'hui pour rechercher un emploi. On sait pourtant que les demandeurs d'emploi sont fortement activés, contrôlés et sanctionnés en Belgique. Le chiffre global des sanctions ONEm à explosé en 10 ans. De 34 000 en 2000, on est passé à 108 000 en 2010.

Notre pays a surtout besoin d'un pacte pour plus d'emplois de qualité. C'est là que se situent le nœud du problème et la priorité politique qui doit en découler. Le programme du gouvernement papillon se trompe de direction. Il met en place une politique de relance de la pauvreté alors que nous revendiquons, à juste titre, une politique de relance de l'emploi.

#### LA BELGIQUE STIGMATISE DES DEMANDEURS D'EMPLOI. EUROSTAT LEUR DONNE UN "TRIPLE A"

Une enquête d'Eurostat menée dans les 27 pays de l'UE vient de montrer que les demandeurs d'emploi de Belgique sont les plus actifs sur le marché de l'emploi. Voici ce qu'on pouvait lire dans Le Soir en janvier 2012 à ce sujet:

“Eurostat brise un cliché. L'Office statistique de la Commission européenne relève, dans une de ses dernières études, que la Belgique est le pays de l'Union qui affiche le plus faible taux de personnes sans emploi "passives": celles qui sont théoriquement disponibles pour occuper un emploi, mais qui, dans les faits, ne cherchent pas de travail. Selon Eurostat, ils seraient 36 000, en Belgique, soit à peine 0,7 % de la force de travail totale (la somme des personnes en âge de travailler). Un pourcentage qui classe le Royaume en dernière position européenne, loin derrière le record affiché par l'Italie, avec plus de 11 % de sans-emploi passifs (2,7 millions de personnes). Les 27 pays de l'Union européenne comptent, en moyenne, 3,5 % de personnes sans emploi passives. Cette catégorie recouvre les citoyens âgés de 15 à 74 ans qui ne sont ni à l'école, ni au travail ni au chômage, mais qui pourraient travailler. Il s'agit, entre autres, d'anciens demandeurs d'emploi découragés ou exclus, voire de personnes qui se retrouvent dans l'impossibilité de chercher du travail pour raisons personnelles ou familiales.” →

## **C'EST UN PROCESSUS D'APPAUVRISSMENT QUI S'AJOUTE À UN PROCESSUS D'EXCLUSION**

Nous sommes d'accord évidemment sur le lien entre l'allocation de chômage et la disponibilité sur le marché du travail. Ce n'est pas pour rien qu'on revendique plus d'emplois convenables pour lutter contre le chômage.

Malheureusement ce sont les sanctions qui explosent, pas la création d'emplois.

Voici la situation qui attend Bruno dans le cadre du plan d'activation. Bruno pourra être sanctionné par le service litige de l'ONEm s'il ne donne pas suite à une offre d'emploi transmise par son organisme de placement, qui ne correspond pas à son profil. On estime que ce n'est pas à lui de juger.

Il risque aussi d'être sanctionné par le facilitateur de l'ONEm parce que dans son dossier, il a des recherches d'emploi qui ne correspondent pas tout à fait à son profil. Elles ne seront pas prises en compte comme des recherches valables. On lui dit que c'est de la pseudo-recherche d'emploi car il sait qu'on ne le retiendra pas à cause du décalage entre le profil demandé et celui offert.

**“ LA DÉGRESSIVITÉ VA PROVOQUER UNE DÉGRESSIVITÉ DE LA CONSOMMATION ET, PAR CONSÉQUENT, DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.”**

## **DE L'ONSS AU CPAS SANS PASSER PAR LA CASE EMPLOI CONVENABLE**

Inutile de faire de longs discours pour expliquer le glissement qui va se faire vers les CPAS. Une façon de régionaliser la prise en charge des situations de privation d'emploi. La mesure d'appauvrissement est non seulement inhumaine mais elle sera aussi lourde de

conséquences sur le plan des régions.

## **DU TRAVAIL À L'INAMI SANS PASSER PAR UN AMÉNAGEMENT DE SA FIN DE CARRIÈRE**

Il n'y a rien dans le programme gouvernemental qui ressemble à une politique ambitieuse de création d'emplois. Au contraire, plutôt que de miser sur l'emploi des jeunes et des moins jeunes, on met le travailleur âgé dans l'obligation de rester à l'emploi plus longtemps et à temps plein. C'est là qu'on entend le 2<sup>e</sup> discours creux du gouvernement. Celui de l'amélioration des conditions de travail. Depuis des années, les responsables politiques ne prennent pas en compte l'explosion inquiétante des malades du travail: 300 000 malades du travail en Belgique en 2010, une augmentation de 30 % en 10 ans; 100 000 malades du travail pour des raisons mentales, une augmentation de 10 % en 2 ans.

## **PARALLÈLEMENT, ON VA RÉDUIRE LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE QUALITÉ**

Les travailleurs de plus de 50 ans sont durement touchés par les mesures du gouvernement papillon. C'est un recul social important pour eux aussi. Il n'y a qu'à voir les chiffres INAMI qui battent des records (voir ci-dessus).

Par ailleurs, quand on oblige les travailleurs à rester dans l'entreprise en diminuant le droit au crédit temps et à la prépension, ce sont des portes qu'on referme aussi pour les demandeurs d'emploi. Ce n'est pas compliqué d'imaginer l'opportunité que représente le remplacement de deux travailleurs qui prennent un crédit temps à mi-temps par le demandeur d'emploi

qui sera heureux d'avoir un temps plein à durée déterminée pour les remplacer.

monde financier et les plus nantis continuent à dormir sur leurs deux oreilles.

**“ LE FÉDÉRAL MET EN PLACE UNE POLITIQUE DE RELANCE DE LA PAUVRETÉ ALORS QUE NOUS REVENDIQUONS UNE POLITIQUE DE RELANCE DE L'EMPLOI.”**

## **UNE POLITIQUE DE RELANCE DU “PLEIN EMPLOI DE LA PRÉCARITÉ”**

D'autre part, quand on décide de générer de la pauvreté par la limitation dans le temps des allocations d'insertion et par la dégressivité, on va créer des candidats qui seront prêts à brader leurs exigences pour faire concurrence au travailleur en place. Ces milliers de candidats seront prêts à accepter des offres de travail au noir puisqu'ils seront exclus ou parce qu'ils leur reste quelques euros pour vivre chaque jour quand ils ont payé leur loyer et leurs factures d'énergie. Ils seront prêts à travailler 38 heures par semaine pour le prix d'un mi-temps car sinon ils devront choisir entre le pharmacien et les factures d'énergie. Les dizaines de milliers de demandeurs d'emploi exclus n'auront aucun lien avec un quelconque plan d'embauche. Leur sortie de secours sera le travail non déclaré pour faire concurrence au demandeur d'emploi qui “bénéficie” d'un plan activa.

## **LE PARADIS D'UN CÔTÉ, LA MISÈRE SOCIALE DE L'AUTRE**

Une raison historique de l'allocation de chômage est d'éviter le bradage des droits provoqué par la misère. On a trop tendance à oublier cette origine historique de l'allocation de chômage qui faisait le lien entre le travailleur avec et sans emploi. Ces mesures ciblent des publics en essayant de les isoler et de les stigmatiser. Il ne faut pas être dupe. Cela va toucher le monde du travail dans son ensemble. Le

## **LES TSE CSC EN ACTION**

Les Travailleurs sans emploi de la CSC donnent donc un triple zéro au gouvernement papillon pour le tsunami social qu'il est en train de créer et dont nous verrons les effets dans les semaines et les mois qui viennent.

Nous nous mobilisons avec notre organisation pour continuer à agir dans un plan d'action durable et pour sensibiliser la population sur nos solutions alternatives en matière de juste contribution et en matière de création d'emplois convenables.

Nous avons en effet des propositions pour créer des emplois en quantité et en qualité.

Nous avons des propositions pour aller chercher l'argent où il est et l'activer dans la relance qui s'impose. De son côté, le gouvernement papillon avance comme un bulldozer. Il ne laisse pas de vraie place à la concertation et à la négociation. Quand la négociation est impossible, nous devons réagir dans la durée et la solidarité, en Wallonie, à Bruxelles, en Flandre, en Belgique et en Europe. ■